

CONCOURS

Service des ressources humaines
Division de la dotation

PROFESSIONNELS

CONSEILLÈRE OU CONSEILLER CULTURE, LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

SERVICE DES LOISIRS ,DES SPORTS ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

DIVISION DU DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET SOCIAL

POSTE TEMPORAIRE

La Ville de Québec est à la recherche d'une personne qualifiée afin de pourvoir un poste temporaire de conseillère ou conseiller culture, loisirs et vie communautaire à la Division du développement communautaire et social du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire.

SOMMAIRE DE LA FONCTION

Sous l'autorité de la directrice de la Division du développement communautaire et social, la personne titulaire du poste élabore, réalise et met en oeuvre des programmes, des plans d'action et des projets en matière de développement communautaire et social. Elle contribue aux différents dossiers reliés à la mise en oeuvre de la Vision du développement social de la Ville de Québec. Elle intervient plus spécifiquement dans l'élaboration et l'évaluation de programmes dans les domaines du loisir et du développement communautaire. Elle est également responsable de la gestion de projets dans le cadre de la mise en oeuvre du plan d'action municipal pour l'accessibilité universelle, les personnes âgées et les personnes ayant des incapacités.

Elle assure un rôle-conseil auprès de sa direction, de comités internes et d'autres instances dans les dossiers reliés aux mandats et responsabilités de sa Division. Elle assure la coordination de comités et de dossiers transversaux impliquant différents services municipaux et des partenaires externes. Elle identifie les besoins, effectue des analyses de milieu et pose des diagnostics dans ses domaines d'intervention.

Elle structure et anime des rencontres de travail et favorise la concertation et la collaboration des intervenants. Elle conseille et appuie les groupes, les organismes et les partenaires relevant de son domaine d'intervention dans la réalisation de leurs projets; elle conclut des partenariats, incluant les redditions de compte; elle entretient des relations avec des partenaires externes oeuvrant dans différents milieux (recherche, santé et services sociaux, éducation, etc.) et assure des représentations. Elle collabore à la réalisation de la mission du service et elle formule également des avis et des recommandations aux autorités.

EXIGENCES

Détenir un baccalauréat en récréologie ou en sciences sociales et un minimum de trois années d'expérience dans le domaine de l'emploi. Tout autre ensemble de formation et d'expérience jugé équivalent pourra être considéré.

Posséder une bonne connaissance des organismes, des clientèles, des réseaux, des politiques et des pratiques en matière de développement communautaire et social.

Démontrer des habiletés manifestes au plan de l'analyse, de l'évaluation et de la gestion de projets.

Posséder une grande facilité à cerner les enjeux relatifs au domaine d'affaire de la Division et à en évaluer les impacts.

Présenter une excellente maîtrise de la langue française, un esprit de synthèse et une bonne capacité de rédaction.

D'autres aptitudes et qualités personnelles appropriées telles que le sens de l'organisation, l'initiative, l'autonomie, la communication et le sens du travail d'équipe sont recherchées.

TRAITEMENT

Salaire annuel de 53 393 \$ à 92 460 \$.

HORAIRE	35 heures par semaine, le titulaire peut être appelé à travailler le soir et la fin de semaine
DURÉE	8 mois
PÉRIODE D'AFFICHAGE	Du 5 au 18 septembre 2017.
NUMÉRO DE CONCOURS	PROFT-067-2017
INSCRIPTION	Les personnes intéressées et répondant aux exigences doivent postuler en ligne en accédant au site Internet de la Ville de Québec situé à l'adresse suivante : www.ville.quebec.qc.ca dans la rubrique Services en ligne, sous l'appellation Emplois et stages. Les candidatures seront analysées sur la foi des documents soumis au moment de l'inscription.
ÉQUITÉ EN EMPLOI	La Ville de Québec souscrit au principe d'équité en emploi et applique un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées.